**CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE (CGV)**

**Société**  
RISOMES – Réponses Innovantes Solutions Opérationnelles dans le Médico-Social

Forme juridique : Société par Actions Simplifiée (SAS)  
Capital social : 5 000 €  
Siège social : Coublevie  
SIREN : 988 870 473 – RCS Grenoble  
Numéro APE : 7022Z

**1. Champ d’application**

Les présentes Conditions Générales de Vente s’appliquent à toutes les prestations de conseil et d’accompagnement fournies par RISOMES aux collectivités publiques, entreprises et autres organismes, qu’ils soient publics ou privés, en France et à l’étranger.

Elles prévalent sur tout document du client, sauf dérogation expresse et écrite.

**2. Objet de la mission**

RISOMES intervient dans les domaines suivants :

* Conseil et accompagnement stratégique et organisationnel des collectivités publiques, entreprises et organismes publics ou privés, notamment pour le contrôle, l’enquête administrative et l’inspection, ainsi que dans les secteurs social et médico-social.
* Optimisation de l’efficience et de la qualité des missions confiées, en respect des obligations légales et réglementaires.
* Services d’accompagnement personnalisé, veille juridique et formation.
* Conception et sécurisation d’outils, supervision technique des processus.
* Audit, contrôle interne et évaluation en établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS).
* Management de transition dans le secteur médico-social.
* Participation, par tous moyens, à des opérations financières, mobilières ou immobilières liées à son objet (création ou acquisition de sociétés, prise de participations, fusion, location-gérance, etc.).

**3. Commande et contractualisation**

Toute prestation fait l’objet d’un devis ou d’une lettre de mission précisant :

* Les objectifs et le périmètre d’intervention
* Les livrables attendus
* Les modalités d’exécution et le calendrier
* Les conditions financières

La commande est considérée comme ferme dès réception du devis signé ou de la lettre de mission signée par le client.

Toute modification ultérieure doit faire l’objet d’un avenant signé par les deux parties.

**4. Prix et modalités de paiement**

Les prix sont exprimés en euros hors taxes et soumis à la TVA au taux en vigueur.

* Acompte : 30 % à la signature du devis, sauf accord contraire.
* Solde : payable à réception de facture, selon les échéances définies.
* Retard de paiement : pénalités de retard au taux légal en vigueur, majorées d’une indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement.

**5. Délais et conditions d’exécution**

RISOMES s’engage à mobiliser ses compétences et ressources pour mener la mission à bien.

Les délais indiqués sont indicatifs et peuvent être ajustés en cas de force majeure ou de retard imputable au client.

Le client s’engage à fournir les informations et accès nécessaires dans les délais requis.

**6. Confidentialité**

Chaque partie s’engage à garder strictement confidentielles toutes les informations échangées.

Cette obligation perdure pendant 5 ans après la fin de la prestation.

**7. Propriété intellectuelle**

Les livrables, outils, rapports et supports mis au point par RISOMES sont la propriété exclusive de la société.

Toute reproduction, diffusion ou exploitation sans autorisation écrite préalable est interdite.

**8. Responsabilité**

RISOMES est tenue à une obligation de moyens.

Elle ne saurait être tenue responsable des décisions ou actions du client fondées sur ses recommandations.

En tout état de cause, sa responsabilité est limitée au montant total facturé pour la mission concernée.

**9. Sous-traitance**

RISOMES pourra faire appel à des consultants ou prestataires externes qualifiés pour l’exécution totale ou partielle de la mission, dans le respect des présentes CGV.

**10. Force majeure**

Aucune partie ne pourra être tenue responsable en cas de survenance d’un événement de force majeure, rendant impossible l’exécution de ses obligations contractuelles.

**11. Droit applicable et juridiction**

Les présentes CGV sont soumises au droit français.

En cas de litige, les parties s’efforceront de trouver une solution amiable. À défaut, compétence exclusive est attribuée au tribunal compétent du ressort du siège social de RISOMES. (Tribunal administratif de Grenoble 2 Place de Verdun, Boîte Postale 1135 38022 Grenoble Cedex Téléphone : 04 76 42 90 00 ou Tribunal judiciaire de Grenoble Place Firmin Gautier BP 110 38019 GRENOBLE CEDEX Téléphone 04 38 21 21 21 ).